

# ACCOMPAGNEMENT POUR DES ÉTUDES

EN MÉTROPOLE

EN  
2017-2018

**200** PARTICIPANTS  
AUX ATELIERS

**90**

PRÉPARATIONS AU DÉPART

**155** DÉPARTS GROUPÉS



ACCOMPAGNEMENT

# ACCOMPAGNEMENT POUR DES ÉTUDES EN MÉTROPOLE

## Objet

La province Sud offre un parcours complet d'accompagnement pour aider au mieux la réalisation des démarches administratives et pour favoriser une approche sereine des études en métropole.

## Les ateliers d'inscriptions

Lors de ces ateliers, les étudiants sont conseillés et accompagnés par les agents du service des bourses sur les inscriptions, sur la demande de bourse d'État et de logement universitaire, sur la recherche de formation mais aussi la rédaction de lettre de motivation et la constitution des différents dossiers administratifs.

La province Sud met à disposition des jeunes tous les outils et moyens humains nécessaires pour faciliter leurs démarches (salle avec ordinateurs, accès à internet, imprimante, conseils...).

Les ateliers se déroulent de fin janvier à fin mars au BIAE (55, rue Georges Clemenceau, Nouméa). Les places sont limitées, il faut donc s'inscrire au préalable.

## La préparation au départ

La province Sud offre une préparation au départ afin de mieux préparer :

→ **Le cadre de vie métropolitain** : mise à disposition d'un certain nombre d'outils et d'informations permettant d'aborder les contraintes matérielles du séjour en métropole (logement, transport, couverture sociale, gestion du budget...).

## Bénéficiaires

Jeunes de la province Sud souhaitant poursuivre, en métropole, des études non rémunérées d'un niveau supérieur au baccalauréat ou spécialisées.

→ **La communication** : il s'agit d'intégrer la diversité culturelle et les différents modes de communication, de faire prendre conscience de l'importance de la communication verbale et non-verbale et de sensibiliser à une communication efficace et adaptée.

La préparation au départ se déroule entre avril et juin. Les places sont limitées, il faut donc s'inscrire au préalable.

## L'accueil groupé à Paris

La province Sud finance également un accueil à Roissy assuré par la Maison de la Nouvelle-Calédonie (MNC) avec un stop à Paris. Cela permet de finaliser certaines démarches : expliquer la sécurité sociale, la couverture sociale, comment prendre le train, les problèmes de logement et compte bancaire... La province Sud prend en charge l'hébergement, les transferts vers Paris, les ateliers dispensés par la MNC ainsi que le billet de train jusqu'à la ville d'études.

La province Sud finance l'accueil des étudiants dont le billet d'avion est calé sur les dates programmées par la province Sud (elles seront à disposition dès mi-janvier).

## L'accompagnement social et pédagogique

Consciente des difficultés d'ordre social et pédagogique que les étudiants peuvent rencontrer, particulièrement lors d'une première année d'études, la Province finance un prestataire pour un suivi une fois en métropole. Cet interlocuteur privilégié est là pour apporter aux étudiants l'aide et les conseils nécessaires.

## Conditions

- Être de nationalité française ;
- Justifier de la résidence des parents en province Sud depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018 au moins ;
- Être primo-partant.

## Conditions de ressources

- Sans condition de ressources.

## Pièces justificatives

### Joindre impérativement les documents suivants :

- Le passeport en cours de validité ;
- Le livret de famille en entier ;
- Un justificatif de résidence en province Sud des parents ou des personnes dont il est à la charge (quittance de loyer, facture d'eau ou d'électricité) ;
- Le relevé de notes du baccalauréat et/ou du dernier diplôme obtenu ;
- Une lettre de motivation exposant le projet d'études.



## Démarches administratives et calendrier

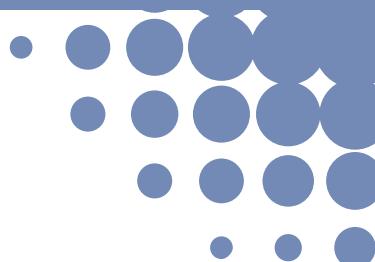
Télécharger un dossier en ligne sur le site de la province Sud lors de la campagne des bourses et aides aux études supérieures du 27 juillet au 31 août 2018, pour l'année universitaire 2019/2020 en métropole.

Compléter le dossier et le retourner par mail à  
**des.bourses.etudiants@province-sud.nc**

accompagné des pièces justificatives.



Des postes informatiques sont mis à disposition à l'accueil de la direction de l'Éducation de la province Sud pour vous accompagner.



# ACCOMPAGNEMENT POUR DES ÉTUDES EN MÉTROPOLE

## CALENDRIER

**27 JUILLET AU 31 AOÛT 2018**



- Constitution de votre dossier de demande d'accompagnement pour la rentrée 2019/2020 en métropole

**SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2018**



- Instruction des dossiers par le bureau d'Information et d'Aides aux Étudiants (BIAE)

**JANVIER À MARS 2019**



- Invitation à une réunion collective d'informations
- Début des ateliers d'inscription (CROUS, Admission post-bac...)

**AVRIL À JUIN 2019**



- Cours de préparation au départ ( gérer la vie quotidienne en métropole, communication...)
- Résultats d'admission
- Recherches d'un logement

**JUILLET/AOÛT 2019**



- Positionnement sur un départ groupé si le billet d'avion est calé sur l'organisation de la Province
- Début août : ouverture de la campagne de bourses et aide pour 2020/2021, vérifier le droit à une aide
- Réunion sur le déroulé du départ et de l'accueil à Roissy

**SEPTEMBRE 2019**



- Fournir le certificat de scolarité
- Début de l'accompagnement social et pédagogique

